



# LA MAISON DES P'TITS LOUPS

Relais Assistantes Maternelles

Parents

Rue Des Ecoles

18570 La Chapelle Saint-Ursin

## Retours et réponses à l'enquête de besoins et d'attentes

Dans un but d'améliorer la qualité d'accueil du R.A.M, je vous avais adressé une enquête en février 2020 pour connaître vos suggestions, afin de satisfaire au mieux l'usage de la structure.

Vous trouverez les réponses au questionnaire en vous remerciant de votre collaboration et de votre implication.

La responsable, Karine BROUARD

	ASSISTANTE MATERNELLE		/	PARENT	
<u>Avez-vous déjà fréquenté le Ram ?</u>	100% oui	non		100% oui	non
<u>Dans le cadre de l'information ?</u>	100% oui	non		100% oui	non
<u>Dans le cadre de temps collectifs ?</u>	80% oui	20% non		oui	100% non
<u>Les informations qui vous ont été données, ont-elles répondu à vos attentes ?</u>	90% oui	10% +/-		non	
<u>Les animations mises en place avec les assistantes maternelles et les familles vous conviennent-elles ?</u>				100% oui	+/- non

Rappel sur ce que vous pourriez-vous dire de vos attentes :

Attentes et remarques en termes d'information :

- Bien voire très bien, cela convient tout à fait.
- Les plaquettes d'information sont satisfaisantes.
- Demande à ce que certaines informations mises au tableau à l'entrée du Ram, puissent être relayées.

### Réponse du Ram :

- Le Ram est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des gardes à domicile.
- Il a pour but d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil, individuel et collectif.
- Il délivre une information générale en matière de droit du travail ( plaquettes des Ram(s) mis en ligne sur le site du Conseil Départemental, lien communiqué par la Pmi ainsi que renvoyée par le Ram : <https://www.departement18.fr/-Assistants-maternels-81> )
- Il oriente vers des interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.
- Il a également pour but d'informer les professionnelles aux conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel.
- Il informe les professionnelles sur les éventuelles aides financières, notamment celles de la Caf.
- Il participe à l'observatoire des conditions locales de l'accueil du jeune enfant.
- Il offre un cadre de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles, avec les différents ateliers et activités.
- Les missions du Ram s'inscrivent en complément du service de la Pmi.
- Il relaye les informations dans le cadre de l'obligation sanitaire et sociale.
- Il ne peut pas forcément délivrer tout type d'informations, si celles-ci ne correspondent pas à ces obligations.
- Il ne peut non plus informer des différentes jurisprudences voire des modifications apportées par la loi ou ce qui est en relation avec le droit du travail ; car il se peut qu'au moment « T » celles-ci soient différentes.
- Il en tient à chacun de pouvoir se tenir informer au coup par coup, des informations délivrées par l'inspection du travail, elles même délivrées au Ram. Ceci, soit en passant au relais soit en utilisant tout mode de communication. Le Ram répondra dans la limite de ses compétences attribuées et autorisées.
- Par ailleurs, il en tient à chacun de venir librement, voire de téléphoner ou d'envoyer un mail pour rester informer des notes « informatives ».
- Rappelons qu'il n'y a d'obligations non plus pour les professionnelles de fréquenter la structure dans le cadre des animations, mais qu'il est vivement conseillé de se tenir informé comme il serait possible d'aller dans un autre bâtiment de la collectivité.
- Le Ram est un service public, il aide à faciliter la vie au quotidien des usagers, mais il n'a pas d'obligation de les gratifier. Rappelons que les activités et les ateliers sont gratuits pour le public et supportés par la collectivité.

### Attentes en termes d'animation :

- Les ateliers et les activités travaillées en amont par les groupes de paroles sont bien, voire très bien et surtout sont variés.

### Réponse du Ram :

- En ce qui concerne l'ensemble des animations, il sera question de rester sur le même schéma ; toujours pour vous satisfaire en fonction des moyens possibles et réalisables.

### Attentes en termes de discussion en groupe de paroles :

- Bien voire très bien, cela convient tout à fait aux attentes.

### Réponse du Ram :

*-Ces rencontres se poursuivront dans ce sens.*

### Attentes en termes de discussion en échange de pratiques :

**-Bien voire très bien, satisfaction.**

### Réponse du Ram :

*-Poursuite de ce travail dans le même esprit.*

### Attentes en termes de soirée thématique :

**-La satisfaction est générale, intéressante même.**

**-Une demande sur un contenu « film » concernant les activités à faire avec les enfants.**

### Réponse du Ram :

*-Le Ram proposera une thématique en lien avec le jeu et les jouets, en correspondance avec différentes méthodes alternatives, notamment sur la philosophie de la pédagogie Montessori (semaine de l'enfance 2021).*

### Qu'aimeriez-vous pouvoir faire, refaire ou mettre en place, pour répondre aux besoins de l'enfant ? (expliquez pourquoi)

**-Très bonne appréciation de l'atelier motricité,**

**-Ainsi que des échanges faits avec la crèche Petitbonum, car belle découverte de la vie en collectivité en plus du Ram et, du partage entre les différents modes d'accueil.**

**-Souhait de reproduire la même chose avec la crèche Microbonum de la commune.**

**-Beaucoup de choses sont déjà mises en place, qui répondent aux besoins des enfants.**

**-Penser toujours à laisser les enfants rêver et libre de faire leur propre expérience.**

### Réponse du Ram :

*-En 2015 vous aviez demandé à travailler la relaxation avec les enfants. L'atelier motricité a pu répondre à la fois, au respect de l'enfant dans son environnement, son espace, et dans son corps ; ainsi qu'à la pratique de la relaxation en fin de séance. Il vous a été proposé également du baby yoga qui a laissé transparaître de l'intérêt pour eux par un retour au calme. Le Ram continuera donc dans ce sens.*

*-En 2018 l'ouverture de la crèche « Microbonum » sur la commune a montré une forme de colère et d'incompréhension vis à vis de quelques professionnelles ; ce qui n'a pas facilité le travail partenarial avec les crèches, notamment « Petitbonum ».*

*Néanmoins, certaines professionnelles et certaines familles ont trouvé du sens à échanger avec cette structure proposant un autre mode de garde, des pratiques qui peuvent être différentes mais aussi à l'identique, pouvant nous guider dans notre rôle d' « éducateur ». Il laisse à percevoir le plaisir des enfants de se trouver de nouveaux copains dans de nouveaux espaces. C'est un partage gratifiant pour chacun de nous.*

*Le Ram ainsi que les crèches continueront à travailler avec le public qui le souhaite, sur ces moments appréciés par ceux qui les animent et les pratiquent.*

*Par ailleurs il faut retenir que des projets étaient mis en place avec la crèche de la commune, mais que malheureusement les partenaires devant intervenir ont été dans l'impossibilité de le faire en raison d'aléas.*

*-Le public étant satisfait dans le cadre des animations du Ram, la poursuite de ce travail restera à l'identique. Je serai toujours à votre écoute.*

**Qu'aimeriez-vous pouvoir faire, refaire ou mettre en place, pour répondre à vos besoins ?**

**-Les moyens mis en place dans le programme (groupe de parole, échange de pratique, et thématique en soirée) sont variés et complets.**

**-Demande si possibilité d'être informé sur les thématiques mises en place par d'autres Ram(s).**

**-Demande de ne plus bloquer une matinée pour les activités, pour revenir à une spontanéité et une convivialité.**

**-Regret depuis la mise en place des nouvelles règles de vie, car certaines personnes se retrouvent seules lors des moments dédiés aux activités ou ateliers, sans pouvoir partager ces moments sympathiques.**

**-Demandes à revoir les moments de goûters, pour profiter tous ensemble avec les enfants.**

**-Chercher à de meilleures relations dans le cadre employeur/salarié(e).**

**Réponse du Ram :**

*-Pour ce qui est des moments de partages entre professionnelles voire avec les familles, comme dit précédemment, cela restera tel quel puisque que vous en êtes satisfaits.*

*-Un certain nombre de Ram(s) n'offre pas l'opportunité de venir aux thématiques, pour les personnes extérieures à leur(s) commune(s) par faute de logistique. C'est pourquoi je n'ai pas la possibilité de vous en informer. Néanmoins, à chaque fois que des structures ou que des associations partenaires organisent une manifestation, je vous le fais savoir et je continuerai tout pareil.(mailing ou affichage à la structure)*

*-Je comprends que d'avoir été obligé de bloquer une matinée pour une activité, a désorganisé certaines habitudes. Néanmoins les nouvelles règles de vie sont le fruit d'un travail collectif où il a été trouvé un consensus, dans l'intérêt du plus grand nombre.*

*Des moments libres en matinales sont toujours accessibles de la même manière qu'auparavant sur des lundis, mardis, jeudis et vendredis ; ce qui devrait répondre à de la spontanéité. Les horaires sont à titre informatifs pour permettre à chacun de profiter de la structure. Dès la rentrée, des temps libres pourraient être prévu sur différents jours dits d'activité ou d'atelier.*

*-Auparavant les personnes fréquentant le Ram étaient trop nombreuses en rapport avec la commission de sécurité, il a fallu proposer près de 5 séances identiques pour faire profiter les enfants des activités manuelles ou des ateliers. Compte tenu des aléas de votre métier, il arrive d'être peu nombreux.*

*Lors du travail mené, il avait été dit qu'il pourrait être envisagé moins de séances d'activités ou d'atelier (soit 4), tout en répondant à la fréquentation du moment ainsi que des activités choisies.*

*Il faut retenir tout de même que ces nouvelles règles de vie, ont permis une fréquentation plus étendue des professionnelles ainsi que quelques familles, dans le calme, le respect et la convivialité que tout le monde recherche.*

*Je rappelle que jusqu'au moment où débute l'activité ou l'atelier, il est possible de se présenter au Ram pour voir s'il reste de la place ; toujours pour répondre à de la spontanéité.*

*-Pour ce qui est des goûters de fin d'année scolaire et de Noël, en accord avec la municipalité, le Ram pourrait accueillir au-delà de 15 personnes (telles « les portes ouvertes »). Nous verrons le moment venu, suivant vos motivations et vos disponibilités, d'organiser ce type de moment au Ram, toujours dans la bienveillance envers chacun, en groupe de parole.*

*-Pour ce qui est de la relation de travail entre employeur et salarié, le Ram propose aux assistantes maternelles des groupes d'échange de pratique le vendredi matin ainsi que certains soirs dans la semaine, en fonction des possibilités.*

*Si une personne souhaitait s'entretenir avec moi, parent ou assistante maternelle, je suis disposée à la recevoir dans le cadre de mes missions et de l'aider à un travail d'écoute et de dialogue pour essayer de mettre en place des mesures afin de répondre aux problématiques. Le Ram peut aider à la professionnalisation ainsi qu'à proposer une médiation éventuelle entre employeur et salarié(e).*

*Cette étude avait été mise en place afin de répondre au mieux à vos attentes, dans la limite des missions du Ram.*

*La Maison des P'tits Loups espère avoir répondu à vos demandes et remarques. Je vous remercie de votre participation.*

*Karine BROUARD,  
Votre animatrice et responsable du Ram.*